

Campagne syndicale mondiale pour les travailleurs domestiques (19.12.11)

Bruxelles, le 19 décembre 2011 (CSI En Ligne) : Des travailleuses domestiques de 12 pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe, d'Amérique latine et du Moyen-Orient ont battu le pavé ce lundi 19 décembre, pour revendiquer des droits accrus, y compris un jour de repos hebdomadaire et une journée de huit heures pour les travailleurs et travailleuses domestiques du monde entier, dont le nombre est estimé à 53 millions.

Cette campagne mondiale vise à l'instauration de la Convention de l'OIT relative au travail domestique, dont l'entrée en vigueur est sujette à sa ratification par au moins deux pays, de même qu'à l'introduction de lois adéquates en faveur des travailleurs domestiques dans les pays où leur situation est la plus menacée.

« Les employés domestiques méritent de bénéficier des mêmes droits que les autres travailleurs. Cette période festive, où des millions de personnes se préparent à partir en vacances, sert de rappel poignant à la réalité de ces travailleurs et travailleuses qui n'ont pas droit à un jour de repos hebdomadaire », a indiqué Sharan Burrow.

Les travailleurs domestiques font campagne pour revendiquer un jour de congé par semaine, un salaire minimum, une journée de huit heures, le droit d'adhérer à un syndicat, la protection contre l'exploitation et l'abus, la protection sociale et la réglementation des agences d'emploi.

Des travailleurs et travailleuses domestiques ont nettoyé symboliquement les places et les marches jouxtant les parlements et autres bâtiments publics à Jakarta, au Cap et à Bruxelles, pour faire pression sur les politiciens en faveur de l'introduction de lois décentes.

La campagne 12 by 12 du mouvement syndical international, d'une durée d'un an, a pour objectif de voir les 12 premiers pays voter des lois correctes en faveur des travailleurs domestiques et ratifier la Convention 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques en 2012. La CSI œuvre en partenariat avec la CES, le Réseau international des travailleuses domestiques, l'UITA, Solidar et les centrales syndicales nationales.

« Si les gens, pour beaucoup des fonctionnaires du gouvernement et des ministres, sont prêts à engager des employés domestiques et à les introduire chez eux, pourquoi ne les incluent-ils donc pas dans la loi ? », a indiqué Sharan Burrow.

Les femmes, majoritairement migrantes, représentent 83% de la main-d'œuvre domestique et sont confinées dans des tâches comme la cuisine, le nettoyage et la garde d'enfants et de personnes du troisième âge.

Le lancement de la campagne a eu lieu au lendemain de la Journée internationale des travailleurs migrants, le 18 décembre. Beaucoup de travailleurs et travailleuses domestiques sont des migrants, dépourvus de représentation et de droits dans les pays où ils travaillent. Cachés entre les quatre murs des domiciles où ils travaillent, ils sont aussi cachés de la loi du fait de leur statut de migrants.

« Les travailleurs et travailleuses domestiques qui s'occupent de personnes âgées ou d'enfants ne reçoivent jamais de jour de congé et ne se reposent qu'une fois que les personnes dont ils s'occupent vont dormir », a dit Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « Il incombe aux gouvernements de s'attaquer à ce problème et de créer des mécanismes de protection qui assurent que les droits des travailleurs migrants sont réellement respectés sur leur territoire national. »

Pour en savoir plus au sujet de la campagne « 12 by 12 » :

La campagne 12 by 12 pour la ratification, en 2012, de la Convention 189 de l'OIT relative au travail domestique est menée sous l'égide de la Confédération syndicale internationale (CSI), en

partenariat avec : Le Réseau international des travailleuses domestiques, l'UITA et la Confédération européenne des syndicats.

Pour qu'elle puisse entrer en vigueur, la Convention de l'OIT doit être ratifiée par au moins deux pays.

La campagne est ciblée sur 12 pays qui représentent conjointement 40% de l'industrie du travail domestique à l'échelon mondial.

Amérique latine : Brésil, République dominicaine, Pérou, Paraguay ; Afrique : Kenya, Afrique du Sud, Sénégal ; Asie/Pacifique : Indonésie, Inde, Philippines ; Europe : UE ; Moyen-Orient : Arabie Saoudite.

Actions des travailleurs et militants en Asie-Pacifique :

Indonésie – lancement d'une pétition nationale qui culminera le 15 février, Journée nationale des travailleurs et travailleuses domestiques en Indonésie.

Inde – mobilisation de 50 travailleurs et travailleuses domestiques à New Delhi comme fer de lance de la campagne auprès du ministre du Travail.

Philippines – participation de travailleurs et travailleuses domestiques à un mini-marathon de solidarité, où des centaines de ballons et de pancartes seront déployés tout au long du parcours arborant, entre autres slogans, « Le travail domestique c'est du travail » et « Les travailleurs domestiques ne sont pas des esclaves ».

Actions des travailleurs et militants en Afrique et en Amérique latine :

Au Kenya, en Afrique du Sud, au Sénégal, en République dominicaine, en Colombie et au Pérou, des centaines de travailleurs et travailleuses domestiques se mobiliseront devant les parlements pour appeler les politiciens à ratifier la convention et à introduire des lois décentes en faveur des travailleurs et travailleuses domestiques.

Actions des travailleurs et militants en Europe :

À Bruxelles, des centaines de travailleurs et travailleuses domestiques ont nettoyé symboliquement l'esplanade et les rampes devant le Parlement européen.

Des actions pour les droits des travailleurs et travailleuses domestiques ont également été menées en Équateur, au Honduras, en Irlande, en Italie, en Corée du Sud, au Mozambique et au Sri Lanka.

Des photos des actions de campagnes sont disponibles sur <http://www.flickr.com/photos/ituc/>

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Retrouvez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>